



ONUSIDA
UNICEF • PNUD • FNJAP
UNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(5)/97.5

20 octobre 1997

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Réunion thématique *ad hoc*

Nairobi, 16-18 novembre 1997

Point 2(b) de l'ordre du jour provisoire

LE SYSTEME DES NATIONS UNIES AU NIVEAU DES PAYS: Relever le défi du VIH/SIDA

RESUME D'ORIENTATION

La coordination des activités de l'ONUSIDA dans les pays s'effectue par le biais des Groupes thématiques onusiens sur le VIH/SIDA qui soutiennent les efforts déployés par les pays pour développer leur riposte au VIH. Le CCP a demandé une analyse des points forts et des points faibles de ces organes de coordination et une définition plus précise de leur rôle.

Un examen préliminaire et des consultations avec les membres des Groupes thématiques ainsi qu'avec des fonctionnaires de l'ONUSIDA dans les pays montrent que les Groupes thématiques fonctionnent de manière satisfaisante dans plusieurs domaines. Les Coparrainants ont choisi de faire varier leur composition et leurs méthodes de travail de pays à pays en fonction des situations locales. Un grand nombre d'entre eux ont créé des Groupes de travail techniques regroupant des entités très variées et qui ont bien réussi, laissant les Groupes thématiques eux-mêmes concentrer leurs efforts sur l'élaboration des grandes orientations, l'action de promotion au niveau le plus élevé du pouvoir en faveur du renforcement de la lutte contre le VIH et la mobilisation de ressources auprès de partenaires variés.

Les plus grands succès de la riposte de l'ONU au VIH/SIDA au niveau des pays ont été enregistrés là où des liens étroits de partenariat se sont institués entre les membres du Groupe thématique, les instances gouvernementales, les donateurs internationaux et la société civile. Ces partenariats enrichissent la réaction non seulement au VIH, mais aussi à d'autres aspects du développement. Les membres des Groupes thématiques ont besoin du soutien de leurs organisations pour consacrer du temps et de l'énergie au maintien des partenariats de ce type.

La diversité des méthodes adoptées par les pays donne lieu à de nombreux exemples d'approches dynamiques. Le Secrétariat de l'ONUSIDA soutient activement les échanges d'informations et de données d'expérience entre Groupes thématiques afin de leur permettre de tirer parti de leurs réussites respectives. Il a aussi publié, sous forme de projet, un guide des ressources comprenant des exemples des meilleures pratiques dans de nombreux domaines de la gestion des Groupes thématiques.

Par certains de leurs aspects, les structures organiques des divers organismes participant à la réaction conjointe de l'ONU au VIH entravent les activités coordonnées. Toutes les entités, y compris le Secrétariat de l'ONUSIDA, doivent s'engager plus explicitement à permettre aux Groupes thématiques et à leurs partenaires nationaux de coordonner leurs activités au niveau des pays.

La création de l'ONUSIDA a fait naître l'espoir de recevoir davantage de ressources pour lutter contre le VIH. Bien souvent il n'a pas été répondu de manière manifeste à ces attentes, entre autres du fait des difficultés d'ordre institutionnel qui empêchent de canaliser des fonds vers des activités conjointes. Dans certains pays, des mécanismes de partage des coûts ont puissamment contribué à une riposte unifiée de l'ONU au VIH. Une décentralisation au profit des pays de la prise de décisions sur la manière de dépenser les fonds mettrait les Groupes thématiques davantage à même de répondre aux priorités locales.

SUITE A DONNER DURANT LA REUNION

Le CCP est invité à confirmer son soutien au système des Groupes thématiques en tant que mécanisme de coordination de l'ONUSIDA dans les pays ainsi qu'à encourager tous les Coparrainants à s'engager explicitement à agir par ce canal.

Des orientations sont demandées quant à la meilleure manière pour l'ONUSIDA de répondre aux besoins des Groupes thématiques afin de les aider à coordonner l'action de l'ONU à l'appui de la lutte des pays contre le VIH.



ONUSIDA
UNICEF • PNUD • FNJAP
JNESCO • OMS • BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(5)/97.5
20 octobre 1997

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

Réunion thématique *ad hoc*
Nairobi, 16-18 novembre 1997

Point 2(b) de l'ordre du jour provisoire

LE SYSTEME DES NATIONS UNIES AU NIVEAU DES PAYS: Relever le défi du VIH/SIDA

Table des matières

I.	Introduction.....	2
II.	Des débuts énergiques	2
III.	Répondre à des défis sans cesse renouvelés.....	5
IV.	Suivre les progrès réalisés	9

I. Introduction

1. L'épidémie de VIH a de multiples facettes. Les inégalités sociales et l'instabilité économique constituent son terrain de prédilection, et le virus se propage grâce à des comportements profondément ancrés dans les cultures et les traditions. Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont admis que de nombreuses compétences étaient nécessaires pour s'attaquer non seulement aux effets immédiats de l'épidémie, mais aussi à ses causes premières. Ils ont également reconnu que plusieurs organismes des Nations Unies possèdent des compétences susceptibles d'aider les pays à lutter contre ces causes et ces effets; ils les ont donc réunis en tant que Coparrainants de l'ONUSIDA.

2. Les six organisations coparrainantes diffèrent toutes par leurs points forts, leurs sphères d'influence, leurs champs d'action et leurs partenaires dans les pays. En les rassemblant au sein d'une instance unique, les Etats Membres s'attendent à voir les pays bénéficier d'un appui plus efficace pour ralentir la propagation du VIH et en réduire les effets sur les individus et leurs communautés.

3. Dans les pays, les Groupes thématiques onusiens sur le VIH/SIDA coordonnent les activités des Coparrainants et d'autres membres du système des Nations Unies qui luttent de concert contre le VIH. Les Groupes thématiques ne sont pas des entités opérationnelles; leur mission consiste à définir les grandes orientations pour la riposte de l'ONU au VIH, la mise en œuvre étant ensuite assurée par chacun des Coparrainants et par les autres organismes représentés au sein des groupes. Les Groupes thématiques fournissent un cadre qui permet aux divers organismes:

- d'aider les gouvernements à cerner les besoins prioritaires et à préparer les actions nationales de lutte contre le VIH
- de coordonner les stratégies des institutions des Nations Unies dans le domaine du VIH/SIDA, en veillant à ce que les politiques correspondent aux priorités stratégiques fixées par chaque pays
- d'encourager les membres à accroître le soutien et le financement ainsi qu'à intensifier les activités anti-VIH
- d'assurer un appui technique aux partenaires participant à la lutte nationale
- de développer les partenariats entre groupes possédant des atouts susceptibles de favoriser la riposte nationale
- de servir de tribune pour les échanges d'informations, afin que tous les partenaires puissent profiter de leur expérience commune.

II. Des débuts énergiques

Un engagement croissant vis-à-vis de l'action commune contre le VIH

4. Dans certains pays, les personnels de l'ONU ont réagi activement à l'appel des Etats Membres qui leur demandaient de collaborer avec d'autres organismes pour étayer la riposte nationale au VIH. Depuis le début de 1996, des groupes thématiques onusiens sur le VIH/SIDA ont été constitués dans 132 pays. Bien que certains soient demeurés inactifs, une évaluation des activités de la première année montre que dans leur grande majorité, ils se sont mis d'accord sur les objectifs et des échanges intensifs d'informations et de données d'expérience. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à élaborer des plans pour des actions coordonnées au plan technique et programmatique.

Une action de plaidoyer commune

5. Par le biais des Groupes thématiques, les Coparrainants assurent de plus en plus l'homogénéité de leur communication avec des partenaires extérieurs au système onusien. Un message unifié, focalisé sur des problématiques prioritaires pour les pays, peut contribuer puissamment à inciter les différents partenaires gouvernementaux à mettre leurs énergies et leurs ressources en commun pour lutter contre le VIH. Au Viet Nam, les chefs de Secrétariat des organismes réunis au sein du Groupe thématique rencontrent ensemble le Vice-Premier Ministre pour discuter de questions telles que la prostitution et l'utilisation illicite des drogues, dont la mention par une organisation agissant isolément pourrait être délicate. Au Mozambique, les membres du Groupe thématique ont rencontré le Président et le Premier Ministre dans le but de plaider pour un élargissement de la lutte contre le VIH. Le gouvernement a introduit subséquemment des activités d'atténuation des effets du SIDA dans ses plans d'investissement et les problèmes de droits de la personne dans la législation du travail.

6. Au niveau tant national qu'international, des campagnes annuelles d'information et de sensibilisation du public centrées sur des thèmes précis réunissent les coparrainants pour des activités communes de plaidoyer. La Campagne mondiale 1997 contre le SIDA sur "Les enfants dans un monde marqué par le SIDA" a été activement soutenue par les Groupes thématiques de nombreux pays. Leurs efforts ont sensibilisé davantage aux problèmes des enfants contaminés ou orphelins, de leurs familles et de leurs communautés et mieux fait connaître la manière dont l'ONU appuie l'action des pays. La Journée mondiale SIDA, qui a lieu le 1er décembre, constitue un autre point focal pour les efforts de promotion déployés par l'ONU.

Des ripostes adaptées à chaque situation

7. L'un des grands atouts de l'approche fondée sur les Groupes thématiques réside dans le fait qu'elle permet au système des Nations Unies et à ses partenaires de travailler dans chaque pays selon les modalités convenant le mieux à ses besoins et à sa situation. Les Groupes thématiques fixent eux-mêmes leur calendrier d'activités, et leur composition, leurs tâches et leurs méthodes de travail varient largement d'un pays à l'autre. En Ethiopie, par exemple, les Ministères de la santé, de l'éducation nationale, du travail et des affaires sociales, de même que le HCR, l'OUA et la CEA œuvrent aux côtés des Coparrainants. En Equateur, les principaux donateurs bilatéraux, les Pays-Bas et les Etats-Unis d'Amérique sont représentés en sus de la FAO et de l'UNIFEM. Dans certains pays, les Groupes thématiques essentiellement composés de coparrainants ont appuyé la création de Groupes de travail techniques dont les membres représentent tous les acteurs de la lutte contre le VIH/SIDA. Au Venezuela un réseau d'ONG, Le Programme national de lutte contre le SIDA et les représentants de l'Union européenne collaborent avec les points focaux des organismes des Nations Unies luttant contre le VIH/SIDA au sein d'un comité technique.

Repérer les priorités et dresser des plans stratégiques

8. Dans de nombreux pays, les Groupes thématiques ont apporté un concours actif aux gouvernements désireux de développer la lutte contre le VIH. A ce jour, les institutions représentées au sein de ces Groupes ont favorisé dans plus de 20 pays une large participation au processus de planification afin que chaque secteur soit à même de définir ses besoins et de jeter dans cette bataille ses compétences

et ses ressources. Ces institutions ont apporté des informations et des compétences techniques à l'appui d'une analyse approfondie des situations qui facilitent la propagation du VIH dans les pays et des besoins des communautés touchées. Les membres des Groupes thématiques aident les gouvernements à fixer les priorités de la lutte contre l'épidémie et à formuler des stratégies pour les mettre en œuvre dans des pays aussi différents que le Brésil, le Cambodge, la Namibie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La coordination des soutiens spécifiques à un processus de planification stratégique conduit par chaque gouvernement sera l'un des grands thèmes permanents de la collaboration des Groupes thématiques avec les pays.

Développer les ressources intersectorielles

9. Chaque Coparrainant a accès à des partenaires potentiellement importants pour l'action nationale mais dont la participation peut n'être encore que marginale. Dans bien des Groupes thématiques, les membres s'efforcent, dans le cadre des priorités nationales, d'inciter leurs partenaires de différents secteurs à s'investir davantage. Au Laos, des membres du Groupe thématique, reconnaissant la vulnérabilité à l'infection par le VIH de migrants travaillant pour de grands projets d'infrastructure, se sont attachés à améliorer la situation en partenariat avec des sociétés du secteur privé et des ONG. A l'issue de discussions avec des organismes des Nations Unies représentés au sein des Groupes thématiques, des entrepreneurs privés ont créé, à l'intention de leurs employés, des programmes d'éducation sur le SIDA fondés sur des matériels préparés pour eux par une ONG.

Mettre en commun les données d'expérience grâce à des réseaux régionaux

10. Au cours des deux premières années d'élaboration de la riposte conjointe de l'ONU au VIH, on a appris bien des choses sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. Plusieurs Groupes thématiques, appuyés par le Secrétariat de l'ONUSIDA, ont pris l'initiative de mettre leurs expériences en commun par le canal de réseaux régionaux. En Afrique occidentale, des Groupes thématiques ont organisé des visites dans les pays pour des échanges de données d'expérience et un soutien mutuel. Dans certaines parties de l'Asie, ils ont facilité dans le même but des échanges entre fonctionnaires des Etats. Dans l'Asie du Sud-Est, l'équipe interpays de l'ONUSIDA soutient SEA-AIDS, un réseau électronique interactif grâce auquel les Coparrainants et autres peuvent échanger des informations sur des questions qui les intéressent. Les Conseillers de programme de l'ONUSIDA dans les pays apportent un concours actif aux Groupes thématiques pour le renforcement de leurs activités grâce à l'incorporation de stratégies et de mécanismes qui ont réussi ailleurs.

Prendre la tête de la réforme de l'ONU

11. Les succès enregistrés par un grand nombre des Groupes thématiques onusiens sur le VIH/SIDA mettent en évidence la valeur d'objectifs, d'approches et d'actions unifiées au sein du système de l'ONU. Des organismes des Nations Unies, dont les activités ont été coordonnées par les Groupes thématiques, ont montré qu'en s'attachant de concert à réduire la propagation et les effets du VIH, on obtient une masse critique susceptible d'exercer davantage d'impact qu'une foule d'initiatives distinctes.

12. L'approche unifiée illustrée par les Groupes thématiques sur le VIH/SIDA dont les initiatives ont été couronnées de succès est vigoureusement appuyée dans les propositions du Secrétaire général de l'ONU pour un Cadre d'aide au développement des Nations Unies qui envisage une évaluation et une planification conjointes de l'action de l'Organisation dans le domaine du développement. En fait, le

Secrétaire général a proposé que l'approche des Groupes thématiques, dont les Coparrainants de l'ONUSIDA ont été les pionniers pour le VIH, soit reproduite dans d'autres domaines du développement.

III. Répondre à des défis sans cesse renouvelés

13. Au cours de leurs deux premières années d'activité, les Groupes thématiques ont donc remporté des succès importants. Mais il reste beaucoup à faire. En avril 1997, le CCP a repéré plusieurs domaines où des progrès s'imposent. Ainsi, le personnel des organismes des Nations Unies ne sait pas nécessairement ce qu'on attend de lui en matière de lutte contre le VIH. Souvent il n'a ni le temps, ni l'envie de participer à des initiatives dans ce domaine ou refuse de contribuer financièrement aux actions conjointes pertinentes. Les membres les plus actifs ne sont pas toujours récompensés de manière suffisante. La structure décentralisée de certains organismes coparrainants peut empêcher la concrétisation locale des engagements stratégiques pris au siège. Parfois, certains organismes n'aiment pas qu'on marche sur leurs plates-bandes et rechignent à coopérer plus étroitement avec d'autres institutions des Nations Unies dans les domaines où s'exercent leurs compétences. Le financement assuré par l'ONUSIDA étant limité, des fonds doivent être trouvés dans les pays, où tant les coparrainants que les donateurs bilatéraux se sont souvent fixé des priorités autres que le VIH. Les mécanismes de financement des projets réalisés en partenariat sont limités.

14. Tels sont quelques-uns des nombreux défis auxquels doivent constamment faire face ceux qui sont convaincus qu'en travaillant de concert, les organismes des Nations Unies réussiront mieux à renforcer la lutte des pays contre le VIH que s'ils restaient isolés. Une analyse récente des points forts et des points faibles de la riposte conjointe de l'ONU au VIH dans les pays montre qu'il est possible de surmonter ces difficultés. Pour l'ONUSIDA, la gageure consiste à étendre les succès déjà enregistrés à un plus grand nombre de pays.

Les Groupes thématiques doivent se faire une idée précise de leurs rôles et de leurs responsabilités

Une compréhension lacunaire

15. L'ONUSIDA, une association d'organismes des Nations Unies qui s'intéressent au VIH desservie par un Secrétariat peu nombreux chargé de la coordination, est encore mal compris par certains et même par quelques-uns de ses propres membres. Les fonctionnaires des Nations Unies qui répondent à des besoins urgents dans leurs domaines propres de compétence en matière de développement peuvent ne pas saisir d'emblée de quelle manière leur travail est pertinent au regard du VIH. Et s'ils ne comprennent pas pourquoi leurs compétences sont nécessaires pour la lutte au plan national, ils ne jugent généralement pas utile de consacrer du temps, des efforts, de l'argent et d'autres ressources à cette lutte en participant activement au Groupe thématique onusien national sur le VIH/SIDA.

16. Les coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA usent de divers moyens pour mettre en relief l'importance de toutes les contributions à la lutte. Les séances régulières d'information et de formation à l'École des Cadres des Nations Unies à Turin sont complétées par des sessions spécialement consacrées à l'ONUSIDA. Le Secrétariat publie, dans sa Collection sur les meilleures pratiques, des données sur des

questions importantes pour la lutte contre le VIH et les diffuse à tous les membres des Groupes thématiques.

Un courant d'information à double sens

17. Le Secrétariat de l'ONUSIDA s'efforce de mettre au courant les coordonnateurs résidents. Il espère aussi mieux renseigner les personnels des organismes coparrainants sur leur rôle dans l'appui aux actions mondiales et nationales contre le VIH. Même lorsqu'ils connaissent le rôle mondial de l'ONUSIDA, il arrive que les fonctionnaires et les responsables du Siège n'aient pas une idée précise de son mode de fonctionnement dans tel ou tel pays. En l'absence d'un courant d'information dans les deux sens sur les expériences des Groupes thématiques, les responsables régionaux ou mondiaux manqueront l'occasion de transmettre l'histoire des réussites à leur personnel dans les pays. Quelques Coparrainants contribuent à résoudre ce problème en demandant à leurs agents de terrain d'inclure les activités de lutte anti-VIH dans leurs rapports périodiques au Siège.

Définir les rôles et les responsabilités

18. Le grand avantage du système des Groupes thématiques est qu'il permet aux Coparrainants et à leurs partenaires de réagir au mieux des besoins des pays. Il est donc difficile d'énoncer des règles catégoriques concernant la manière dont un Groupe thématique doit être constitué ou géré. Il existe toutefois des principes généraux dont il convient de tenir compte dans ce domaine. En avril 1997, le CCP a exprimé la nécessité d'orientations plus précises au sujet de ces principes. Pour répondre à cette demande, le Secrétariat de l'ONUSIDA prépare actuellement un projet de guide des ressources à l'intention des groupes thématiques onusiens sur le VIH/SIDA, intitulé "The Hows and Whys of Working Together on HIV/AIDS". Cet ouvrage traitera de nombreux aspects du fonctionnement des Groupes thématiques, donnera des exemples des pratiques efficaces et formulera des problématiques clés en vue de leur examen dans les contextes nationaux.

Une division du travail précise

19. Certains Groupes thématiques se sont trouvés dans une situation difficile du fait que les chefs de Secrétariat sont très occupés et doivent jongler avec des priorités concurrentes, si bien qu'il leur reste rarement assez de temps pour s'occuper du VIH dans le détail. Dans plusieurs pays, on a opté pour la solution consistant à créer un Groupe de travail technique sur le VIH/SIDA. Le Groupe thématique définit les grandes orientations, élabore des positions communes pour les actions de sensibilisation et s'efforce de faire participer les homologues de rang élevé à la lutte nationale. Le Groupe de travail technique – qui compte souvent un bien plus grand nombre de partenaires nationaux et internationaux extérieurs au système des Nations Unies – cherche à organiser des activités pour donner effet à ces orientations générales.

20. Le Secrétariat de l'ONUSIDA prépare des documentations sur les résultats des divers modèles de gestion mis au point par les Groupes thématiques; bon nombre des leçons de l'expérience résultante figureront dans le projet de guide des ressources. Par le biais de ses équipes interpays, l'ONUSIDA appuie aussi activement les échanges d'informations et de données d'expérience entre Groupes thématiques à l'échelon régional.

Les Coparrainants pourraient en faire davantage pour favoriser une participation active aux Groupes thématiques

S'engager vis-à-vis d'une riposte coordonnée au niveau des pays

21. Certains membres de Groupes thématiques éprouvent des difficultés pour participer activement à une riposte coordonnée au VIH du fait que les engagements qu'ils prennent vis-à-vis de leurs organismes partenaires à l'échelon des pays sont contredits ou mis en échec par des décisions adoptées au Siège mondial ou régional. Les institutions des Nations Unies seront à même de coordonner plus efficacement leur soutien à la riposte nationale si les informations concernant toutes les activités des Coparrainants dans les pays passent par le canal des Groupes thématiques. Il faut pour cela que le Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que les Coparrainants, permettent explicitement aux Groupes de coordonner leur action dans les pays. Dans le cas des organismes les plus centralisés, cette décision pourra venir du Siège; pour ceux dont la gestion est décentralisée, elle sera prise par chaque bureau régional.

Appui, considération et récompenses pour le travail des Groupes thématiques

22. Bien que tous les organismes coparrainants soutiennent le système des Groupes thématiques, entériné par les Etats membres, les personnels de terrain sont souvent trop débordés pour pouvoir participer pleinement à une riposte coordonnée au VIH. Si l'on veut que le personnel consacre à cette riposte conjointe de l'ONU à l'épidémie toute l'attention nécessaire à son efficacité, il faudra reconnaître plus explicitement, tant dans les descriptions d'emploi que dans l'évaluation du personnel, le temps et les efforts consacrés à sa mise en place.

Les partenariats, clé d'une action élargie

Le partenariat entre organismes des Nations Unies

23. Chacun des organismes coparrainants dispose d'un avantage comparatif pour la lutte contre les situations qui rendent les gens vulnérables au VIH et à son impact, et tous travaillent depuis longtemps dans le domaine du développement humain. Parallèlement à leurs complémentarités, il arrive que leurs mandats et leurs activités se chevauchent par certains aspects. Pour instaurer dans un pays une approche coordonnée de la lutte de l'ONU contre le VIH, il faut créer des partenariats qui évitent les doubles emplois tout en tirant parti des points forts de chacun. Reconnaître mutuellement ses atouts, c'est saisir les occasions de collaborer et permettre aux autres entités d'assumer un rôle prédominant lorsqu'elles sont le mieux placées pour cela.

Les partenariats avec les gouvernements

24. La principale tâche des Groupes thématiques consiste à renforcer l'aptitude des gouvernements à prendre la tête de la lutte nationale contre le VIH. Au fil de leurs années de concours au développement à l'appui des administrations nationales, les organismes des Nations Unies ont noué des liens étroits avec diverses entités gouvernementales. En faisant participer leurs homologues aux activités de l'ONU dans le domaine du VIH et en les invitant à faire partie des Groupes thématiques ou des Groupes de travail

techniques, les représentants des Coparrainants peuvent favoriser l'engagement de nombreux secteurs gouvernementaux dans la riposte au VIH.

25. Le domaine de la planification stratégique constitue un exemple de l'influence des partenariats entre Groupes thématiques et gouvernements. Dans plusieurs pays, des membres de ces Groupes ont pu persuader leurs homologues de participer à un processus de planification embrassant tous les secteurs du pouvoir et de la société.

Les partenariats avec d'autres acteurs principaux de la lutte nationale

26. Les contributions des donateurs internationaux n'appartenant pas au système des Nations Unies sont souvent d'une importance capitale pour la riposte nationale: dans de nombreux pays, des ONG internationales et des donateurs bilatéraux font partie des Groupes thématiques ou des Groupes de travail techniques. Plus l'unité de la riposte des Nations Unies est affirmée, plus les donateurs bilatéraux et autres seront enclins à unir leurs efforts pour appuyer une riposte nationale élargie. L'ONUSIDA encourage vivement la constitution de partenariats entre le système des Nations Unies et d'autres donateurs.

Les partenariats avec la société civile

27. Par le passé, de nombreuses institutions des Nations Unies ont axé leurs efforts sur la collaboration avec les gouvernements. Toutefois, on admet de plus en plus que le développement renforce la société civile et qu'il est, à son tour, intensifié par une société civile forte. Plusieurs coparrainants de l'ONUSIDA attachent plus d'importance que jamais à l'amélioration de la capacité des communautés à s'aider elles-mêmes. Dans certains pays, les Groupes thématiques et les Groupes de travail techniques ont tiré profit de la participation pleine et entière de personnes vivant avec le VIH/SIDA, d'organisations œuvrant pour le développement communautaire ou de groupements privés et professionnels.

La mobilisation de ressources, condition d'une action coordonnée

Trouver des ressources pour la lutte nationale

28. Lors de la création de l'ONUSIDA, il a été décidé que le Programme ne serait pas, dans l'ensemble, un organisme de financement. Au lieu de cela les Groupes thématiques onusiens sur le VIH/SIDA aideraient les pays à mobiliser des fonds et d'autres ressources pour faire face au VIH auprès d'instances multilatérales, bilatérales et nationales, y compris les organismes des Nations Unies qui forment la base des Groupes thématiques. Dans certains pays comme le Guatemala, le Honduras, le Laos et la Namibie, des Groupes thématiques actifs ont effectivement réussi à obtenir de nouvelles ressources substantielles pour la riposte nationale. Ils ont éveillé l'intérêt de nouveaux donateurs vis-à-vis des problèmes de VIH et quelques-uns ont pu inciter des entreprises privées à offrir des fournitures, des compétences et du temps de personnel, ainsi que des fonds, pour les activités de lutte contre le VIH.

29. Traditionnellement, le terme "ressources" s'applique au financement. Une partie de la mission des Groupes thématiques consiste à servir de leviers pour faciliter l'obtention d'autres types de ressources du secteur privé et de la communauté ainsi qu'à favoriser l'utilisation plus efficace de celles dont on dispose déjà. Les contributions de ce type étant plus difficiles à mesurer que les dons en espèces, le mérite qui revient à ceux qui réussissent à les mobiliser est parfois sous-estimé.

Trouver des mécanismes de financement efficaces

30. Malgré quelques succès, il apparaît clairement que dans de nombreux pays les efforts déployés par les Groupes thématiques pour coordonner la riposte de l'ONU au VIH n'ont pas encore contribué de manière mesurable à accroître les ressources mises à la disposition des pays. La raison en réside partiellement dans la faiblesse des mécanismes onusiens conjoints de financement de l'appui à une lutte élargie contre le VIH. Les groupes eux-mêmes n'appliquent pas les stratégies, pas plus qu'ils n'administrent des fonds d'une manière générale sauf pour soutenir leurs propres activités. Souvent, il n'existe pas de filières bien définies pour les dons destinés aux activités coordonnées par chaque Groupe thématique. Parfois les organismes coparrainants hésitent à s'associer au soutien conjoint de l'ONU à une riposte nationale au VIH, notamment s'ils craignent que leur contribution ne sera pas dûment reconnue.

31. Le versement de fonds pour le développement de projets par le Secrétariat de l'ONUSIDA demeure problématique. Des systèmes de rationalisation des processus d'approbation et de paiement des fonds pour les projets sont actuellement en préparation et de nombreuses options sont activement examinées. L'une pourrait consister à autoriser les Groupes thématiques à prendre directement les décisions de financement.

Des solutions pour l'administration des fonds groupés

32. Dans certains pays, les membres des groupes thématiques ont résolu les problèmes de financement conjoint ou coordonné en créant un mécanisme de partage des coûts; le Laos, la Namibie et la Tanzanie en sont des exemples. Au Pakistan, le PNUD administre, au moyen de ses mécanismes existants, les fonds versés non seulement par certains coparrainants mais aussi par des partenaires bilatéraux dont le Japon et la Norvège. Tous les partenaires qui versent des contributions ont le droit de vote au Groupe thématique, comme les représentants du Programme national de lutte contre le SIDA. Ils décident ensemble comment, et par qui, l'argent sera dépensé pour répondre aux priorités nationales. Bien que ce système se soit heurté à quelques difficultés suscitées par les comptables des organisations qui ne sont guère enclins à déboursier des fonds tout en renonçant à leurs propres systèmes bureaucratiques de contrôle et à leurs mécanismes de notification, il présente plusieurs avantages. Il permet d'administrer des fonds sans créer de mécanismes supplémentaires et limite le doublement des efforts imposé par le suivi et l'évaluation distincts de programmes financés séparément.

IV. Suivre les progrès réalisés

33. Les deux premières années d'activité des Groupes thématiques sont encourageantes; on enregistre quelques succès notables, et des progrès constants au fur et à mesure de l'assimilation des leçons de l'expérience. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a l'intention d'appuyer l'instauration d'une riposte coordonnée de l'ONU au VIH en mettant en commun les enseignements des réussites et en aidant les Groupes thématiques à éviter les embûches. A cette fin, un système d'évaluation commence à fonctionner.

34. L'évaluation pour 1996 – première année d'activité des Groupes thématiques – a pris fin cette année. Afin de la réaliser un cadre avait été établi pour mesurer les progrès des Groupes sous l'angle des grandes phases d'activité, apprécier l'étendue des activités de mise en train de chaque Groupe thématique, procéder à des échanges d'informations entre membres et prévoir des actions coordonnées ou communes. Les Groupes thématiques ont été invités à indiquer s'ils avaient mené à bien des activités déterminées, étaient en train de les terminer ou ne les avaient pas commencées. Un système de scores a été instauré non pour comparer les résultats des différents Groupes thématiques (car ils travaillent souvent dans des situations non comparables), mais pour créer une base de référence permettant de suivre dans le temps les progrès de chaque Groupe thématique.

35. Cette première évaluation cherchait à déterminer les résultats déjà obtenus: les séries suivantes viseront non seulement à opérer la distinction entre les démarches couronnées de succès et les autres, mais aussi à analyser les raisons des réussites ou des obstacles persistants. La prochaine évaluation est prévue pour le début de 1998, et l'opération devrait ensuite être répétée tous les ans.